



Extrait du Registre des délibérations
du bureau du conseil d'administration

Séance du 16 décembre 2025

Membres en exercice : 4
Présents : 3
Procurations : /
Nombre de votants : 3
Votes pour : 3
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
17 novembre 2025

DELIBERATION N° BU 2025 - 037

Passation de marchés d'assurances pour les besoins du SDIS

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, à 12 h 00, le bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire s'est réuni, en application de l'article L 1424-27 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de M^{me} Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration.

Les membres du bureau du conseil d'administration avec voix délibérative étaient au nombre de 3 présents, à savoir :

- M^{me} Marie-Agnès PETIT, présidente du bureau du conseil d'administration ;
- M^{me} Christiane MOSNIER, 2^{ème} vice-présidente du bureau du conseil d'administration ;
- M^{me} Sophie COURTINE, 3^{ème} vice-présidente du bureau du conseil d'administration.

Étaient également présents au jour de la séance :

- Colonel Frédéric ROBERT, directeur – chef de corps ;
- Colonel Guillaume OTTAVI, directeur adjoint – commandant en second ;
- Commandant Patrick de MOURA, élève colonel ;
- Commandant Eric PEREZ, chef du groupement formation ;
- Commandant Pascal PERRIN, chef du groupement technique ;
- Mr Bertrand MOURGUES, chef du groupement système d'information et de communication ;
- Mme Lisa ISSARTEL, chef du service commande publique.

Était excusé :

- M. Michel CHAPUIS, 1er vice-président du bureau du conseil d'administration.

DELIBERATION N° BU 2025-37 : Passation de marchés d'assurances pour les besoins du SDIS

En septembre 2025, le SDIS 43 a lancé un appel d'offres ouvert européen relatif au renouvellement des marchés d'assurances dont le terme normal est fixé le 31.12.2025.

Date d'effet des marchés : 1er janvier 2026,

Durée des marchés : 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2030.

Cette consultation est décomposée en 7 lots :

- Lot N°1 : Dommages aux biens mobiliers et immobiliers,
- Lot N°2 : Tous risques matériels,
- Lot N°3 : Responsabilité civile et risques annexes,
- Lot N°4 : Flotte véhicules et risques annexes,
- Lot N°5 : Protection sociale SPV,
- Lot N°6 : Risques statutaires,
- Lot N°7 : Protection fonctionnelle.

Publicité :

SUPPORT DE PUBLICITÉ	DATE ENVOI	NUMÉRO DE L'AVIS	DATE DE PUBLICATION
PROFIL ACHETEUR : ACHAT PUBLIC	18.09.2025	4235584	20.09.2025
BOAMP	18.09.2025	25-104071	20.09.2025
JOUE	18.09.2025	440159-2025	22.09.2025

Jugement des offres :

Les offres ont été appréciées selon les critères suivants :

- **Étendue des garanties** (garanties proposées par le candidat par rapport aux demandes formulées dans le CCP),
- **Montant des franchises** (impact des modifications apportées par le candidat sur le système de franchise demandé par le CCP),
- **Montant des garanties** (impact des modifications apportées par le candidat sur les montants des garanties demandées par le CCP),
- **Gestion** (selon la fiche et le mémoire de gestion transmis par le candidat).

Les notes ont été calculées sur 100 points répartis comme suit :

Pondération	Prix			Valeur technique					
	Cotisat°	Indexat°	Total	Priorité des textes	Étendue des garanties	Montant des franchises	Montant des garanties	Gestion	Total
Tous lots sauf ci-dessous	50	5	55	5	10	10	10	10	45
Risques statutaires / Protection sociale SPV	60	-	60	5	20	-	-	15	40

État des offres reçues :

Candidats	LOT 1 DAB	LOT 2 TRM	LOT 3 RC	LOT 4 FLOTTE	LOT 5 SPV	LOT 6 RS	LOT 7 PF
ALBINGIA (ADH)	✓	✓					
MMA (CHAPUIS)	✓	✓		✓			
MONCEAU (FRAND)					✓	✓	
RELYENS SPS			✓				✓
CNP RELYENS					✓	✓	
SMACL							✓

L'offre formulée par RELYENS sur le lot N°7 est irrégulière faute de couvrir l'ensemble des demandes (absence du volet indemnitaire de la protection fonctionnelle). Elle correspond uniquement à la protection juridique.

Analyse :

L'analyse a été effectuée pour le compte du SDIS 43 par le cabinet ACE CONSULTING.

LOTS	TITULAIRE ACTUEL	MARCHE EN COURS	ESTIMA° 2026	PROPO° ATTRI°	ÉVOLUT°	SOLUTION PROPOSÉE
1 DAB	MMA CHAPUIS	22 455 €	30 000 €	12 363,40 €	- 44,94 %	ALBINGIA / ADH avec variante imposée franchise générale 1 500 €
2 TRM	SMACL	5 870 €	8 500 €	6 236,00 €	+ 6,24 %	MMA / CHAPUIS solution de base
3 RC	SMACL	23 891 €	40 000 €	66 774,83 €	+ 179,49 %	RELYENS SPS solution de base + PSE protection juridique
4 FLOTTE	MMA CHAPUIS	157 618 €	210 000 €	130 606,40 €	- 17,14 %	MMA / CHAPUIS solution de base
5 SPV	MONCEAU FRAND	32 429 €	30 000 €	22 496,80 €	- 30,63 %	MONCEAU / FRAND solution de base
6 RS	MONCEAU FRAND	90 000 €	90 000 €	66 785,63	- 25,79 %	MONCEAU / FRAND solution de base + PSE MATRAS
7 PF	SMACL	5 008 €	4 000 €	5 242,16 €	+ 4,68 %	SMACL solution de base
TOTAL :		337 271 €	412 500 €	310 505,22 €	- 7,94 %	-26 765,78 €

Au terme de la procédure engagée et au regard de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 16 décembre 2025, a retenu les attributaires mentionnés ci-dessus.

AR Prefecture

043-284300019-20251216-2025_DELBU_037-DE
Reçu le 29/12/2025

A l'unanimité, les membres du bureau :

- Approuvent les actes d'engagement tels que présentés par les attributaires désignés ci-avant et retenus par la commission d'appel d'offres du 16 décembre 2025,
- Autorisent la présidente à signer les actes d'engagements, ainsi que tout document nécessaire à l'attribution et à l'exécution du marché issu de cette procédure.

CERTIFIE EXECUTOIRE AU RETOUR DE LA PREFECTURE

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

MARIE-AGNES PETIT

